

# Bulletin de souscription au Golf de Sierre

## Le Golf Club, une belle découverte!

Le soussigné, la soussignée est intéressé(e) à acquérir une action du Golf de la Brèche SA, aux conditions suivantes:

**Action nominative de type A, pour un montant de CHF 15'000.-.**

Action nominative	CHF 1'000.-
Créance Chirographaire	CHF 14'000.-
<b>Total</b>	<b>CHF 15'000.-</b>

et s'engage à verser le montant de CHF 15'000.- (quinze mille)

payable pour le:

et souhaite procéder au paiement comme suit:

1er acompte pour le

2e acompte pour le

3e acompte pour le:

A l'achat de l'action, vous devenez détenteur d'une action à CHF 15'000.-, ce qui vous permet de la revendre, de la léguer, de la donner à une tierce personne. Le club ne rachète pas d'action. Les prestations annuelles sont obligatoires.

Madame  Monsieur

Nom:

Prénom:

Adresse:

No postal:

Localité:

Tél. privé:

Tél. Prof:

Mobile:

Profession:

Email\*:

Date de naissance:

AP\*\* ou exact HCP\*\*:

Club/ fédération/ association:

si pas de HCP, avez-vous une AP attestée par un pro affilié à la Swiss PGA

oui

non

\* vous acceptez de recevoir les emails du club

\*\*pour les autorisations de parcours (AP), joindre une copie des pièces justificatives

Lieu, date:

Signature « Acquéreur »

Les membres admis au Club s'engagent à respecter les statuts et règlements internes.

Lieu, date:

Signature « Golf Club »

Toute demande d'adhésion est soumise à l'approbation du Comité du Club.

### Prestations 2019

Cotisation annuelle	CHF 1'200.-	sans TVA	
Droit de jeu	CHF 800.-	avec TVA	
Carte ASG	CHF 85.-	sans TVA	obligatoire pour les actifs
Carte Club House	CHF 150.-	sans TVA	

Merci de nous retourner le formulaire par:

**Courrier:** Golf Club de Sierre - Route du Moulin 1 - 3977 Granges - **Fax:** 04127458 49 58 - **Email:** info@golfsierre.ch  
Dès réception du document, nous prendrons contact avec vous rapidement afin de finaliser le contrat de vente.